



MINISTERE
DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION,
en charge de la protection sociale généralisée

Avis d'Appel Public à la Concurrence

I - Information relative à l'acheteur :

La Polynésie française, pour le compte du Ministère de la Santé et de la Prévention, 58, rue des Poilus-Tahitiens, Paofai, BP 611, 98713 Papeete, TAHITI, Polynésie française – Tél. : (689) 40 46 00 25. L'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est le Ministre de la Santé et de la Prévention, en charge de la protection sociale généralisée, et par délégation la Directrice de la santé.

II-Objet :

Prestations de formation professionnelle individuelle ou collective au bénéfice du personnel de la Direction de la santé pour 2019/2020

III- Information sur le marché public

Forme : Marché de prestation de formation. En application de l'article LP 221-4 du CPMP, le présent marché est passé sous la forme d'un marché à bons de commandes. Le marché est conclu sans montant minimum ni maximum.

Procédure suivie : Procédure adaptée (LP 321-2 de la loi de Pays n° 2017-14 du 13/07/2017)

Durée de validité : à compter de la notification au titulaire du marché et jusqu'au 31 juillet 2021

Lieu d'exécution de la prestation : sur les différents sites de la Direction de la santé répartis sur les archipels de la Polynésie française ou à l'extérieur de la Polynésie française

Allotissement : quatre (4) domaines de formation dont trente-cinq (35) lots détaillés dans le règlement de consultation.

Domaine de formation : obligatoires

Lot n° 1 Service de sécurité incendie et d'assistance à Personnes

Lot n° 2 Amiante

Lot n° 3 Habilitation électrique

Lot n°4 Incendie et Evacuation des bâtiments hospitaliers

Lot n°5 Incendie et Evacuation des bâtiments

Lot n° 6 Hélistation

Lot n° 7 Personne Compétente en Radioprotection

Lot n° 8 UV 24

Domaine de formation : soins de santé primaire

Lot n° 9 Concepts de base SSP Polynésien

Lot n° 10 Manager un centre de santé

Lot n° 11 Déterminants culturels et sociaux en Polynésie française

Lot n° 12 Protocole de soins (clinique) en Polynésie française (Prise en charge des pathologies)

Lot n° 13 Identification et prise en charge précoce des facteurs de risques cardiovasculaires

Lot n° 14 Ethique et droit des patients en Polynésie française

Lot n° 15 Les urgences en santé mentale

Lot n° 16 Fiche de synthèse patient

Lot n° 17 Médecins et IDE membres du réseau d'urgence de Polynésie française

Lot n° 18 Alliance thérapeutique

Domaine de formation : collectives

Lot n° 19 Formation à l'Entretien prénatal précoce

Lot n° 20 Chimiothérapie anti tumorale et TTT médical du K

- Lot n° 21 Communication non violente
- Lot n° 22 Programme Addictions - Clés au repérage précoce (DPP)
- Lot n° 23 Hypnothérapie
- Lot n° 24 CCSAT – Programmation neurolinguistique
- Lot n° 25 Formation « conception et interrogation des bases de données » (SGBD)
- Lot n°26 Formation « de la négligence à la maltraitance, l'enfant en souffrance »
- Lot n° 27 Formation « l'évaluation en promotion de la sante : apprendre pour améliorer l'action »
- Lot n° 28 Remise à niveau des auxiliaires de santé publique (ASP)
- Lot n° 29 Formation aux actes et activités de chirurgie relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire (IBODE)
- Lot n° 30 Réingénierie du diplôme d'Etat d'infirmier selon une approche par compétences

Domaine de formation : universitaires

Le « domaine de formation universitaires » est réservé exclusivement aux universités.

- Lot n° 31 Diplôme universitaire (DU) de la Douleur
- Lot n° 32 Diplôme universitaire (DU) de gérontologie
- Lot n° 33 Diplôme universitaire (DU) de gynécologie
- Lot n° 34 Diplôme universitaire (DU) d'hygiène hospitalière
- Lot n° 35 Diplôme universitaire (DU) des plaies et cicatrisations

Toutefois, pour des besoins occasionnels de faible montant, la Direction de la Santé peut s'adresser à un prestataire autre que le ou les titulaires du marché, pour autant que le montant cumulé ne dépasse pas trois (3) millions de francs CFP hors taxes.

IV- Conditions de participation – pièces à fournir par les candidats :

1. Une version originale d'une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article LP 233-1 ;
2. Situation juridique, fiscale, sociale (documents mentionnés au 1°, au 2°, au 3°de l'article LP 233-3)

V- Critères d'attribution :

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE) :

Le DCE est disponible sur demande des candidats par mail à : formation@sante.gov.pf.

VI- Date limite de remise des candidatures et/ou des offres :

Remise des candidatures et des offres le **vendredi 31 mai 2019 avant 12h00** (heure de Tahiti) au plus tard, leur validité est de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de remise des offres.

La langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : francs CFP

VII- Conditions de remise des offres et/ou des candidatures :

Les documents de candidature et d'offre devront être insérés dans une même enveloppe. L'ensemble des documents à remettre est détaillé dans le règlement de la consultation inclus dans le dossier de consultation des entreprises.

VIII – Date d'envoi du présent avis à la publication :

Envoi à la publication le mardi 30 avril 2019.

Publication sur les supports suivants :

- Journal Officiel de la Polynésie française,
- le site internet : <https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/>